

COMMENT ÇA MARCHE ?

- > Avec FORM.COOP, les Scop et Scic bénéficient pour une contribution annuelle de 0,1 % de la masse salariale brute (soit par exemple 100€ par an pour une masse salariale de 100 000 €) d'un accès au financement ou co-financement des formations de professionnalisation coopérative et gestionnaire des membres associés et futurs associés.

FORM.COOP permet de financer jusqu'à 100% des coûts pédagogiques hors frais annexes.

EN PRATIQUE :

- > Les adhérents doivent avoir versé leurs contributions avant le 1er mars 2020 à Unifformation, l'Opco gestionnaire du fonds, pour bénéficier en 2020 d'un accès à prise en charge par FORM.COOP. Les demandes de prises en charge doivent être adressées à Unifformation au plus tard quinze jours avant le début de la formation.

> Le bordereau joint à cette plaquette est à retourner accompagné de votre versement **avant le 1^{er} mars 2020** à l'adresse suivante :
Unifformation – Service référentiel - 43 boulevard Diderot- BP 800 57 - 75560 Paris Cedex 12

Vos contacts FORM.COOP

> Vous trouverez sur le site www.unifformation les coordonnées des délégations régionales d'Unifformation qui sont à votre disposition pour tout renseignement. Les coopératives adhérentes à FORM.COOP disposent également d'un service personnalisé le mardi de 14h à 18h.

Contact : Nathalie Blanchon > 01 53 02 14 13 > nblanchon@unifformation.fr



FORM.COOP
la solidarité coopérative au service
de la formation



FORM.COOP

Un levier pour vos formations coopératives

Depuis la réforme de la formation professionnelle de septembre 2018, les solutions de financement des entreprises pour le Plan de Développement des Compétences (ex-Plan de formation) se sont considérablement réduites : fin de l'accès aux fonds mutualisés des Opco (ex-Opca) pour les 50 salariés et baisse des fonds disponibles dans plusieurs branches pour les moins de 50 salariés.

Dans ce contexte, FORM.COOP constitue une alternative pour vos formations coopératives, gestionnaires et managériales.

Près de **40 000** heures de formations financées depuis 2005
Chaque année près de **500** salariés formés

>>>> QUELLES FORMATIONS ?

- > Formations managériales et gestionnaires
Pour la prise de responsabilités des dirigeants, salariés et associés dans leur coopérative
- > Formations coopératives
Pour exercer pleinement son engagement en tant que membre associé de sa coopérative
- > Accompagnement collectif à la VAE (validation des acquis de l'expérience) pour l'obtention de diplômes et titres publics de gestion.

>>>> POUR QUI ?

Dirigeants, administrateurs/trices, cadres et tous les membres associés ou futurs associés de sociétés coopératives participatives Scop et Scic.

Un levier pour professionnaliser les managers et les équipes

Quel que soit leur métier, toutes les Scop et Scic partagent un besoin commun : renforcer les compétences de leurs dirigeants et membres associés en termes de gestion financière, management RH, vision stratégique, gouvernance coopérative, intelligence collective, sens de la responsabilité individuelle et de la solidarité collective...

Créé à l'initiative de la Confédération générale des Scop et issu d'un accord collectif signé en 2005 avec les Confédérations syndicales de salariés, FORM.COOP apporte une solution de mutualisation et de solidarité coopérative pour répondre à ce besoin.

Moins d'administratif en action collective

Par-delà les demandes individuelles de chacun, FORM.COOP permet de conduire des actions collectives portées par la CG Scop pour l'ensemble du Mouvement. Ces actions collectives permettent aux Scop et Scic adhérentes de s'inscrire en formation sans démarche administrative préalable et sans facture a posteriori. La procédure administrative est contractualisée directement entre Uniformation, l'Opca gestionnaire de FORM.COOP et les organismes de formation.

Peuvent bénéficier des actions collectives :

- > les formations managériales du Mouvement comme par exemple le Diplôme Universitaire Business Management Parcours Scop de l'Université Paris Dauphine (30 jours sur 10 mois)
- > les formations PASS1 et PASS2 destinées aux associés, futurs associés, administrateurs et managers de Sociétés coopératives et participatives (formations